

Le 18 février 2016

À TOUS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION D'UN MINISTÈRE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

La Direction de la rénovation cadastrale (DRC) désire vous informer que la « *Liste des répondants des ministères et organismes* » est modifiée afin de refléter le nom du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, tel que publié dans la Gazette officielle du Québec le 17 février 2016. Comme l'organisation est en période de transition, l'adresse de courriel a un nom de domaine différent du nom de leur organisation. Les renseignements figurant sur cette liste seront mis à jour périodiquement.

<https://cadastre.mern.gouv.qc.ca/documents/site-gp/pdf/ministeres-organismes.pdf>

Ainsi, le nom du ministère figurant aux différents biens livrables reçus après la date du présent avis devra être conforme à celui inscrit sur cette liste. Nous vous rappelons enfin que la mise à jour d'un nom de ministère ne doit pas faire l'objet d'un avis de modification.

La Direction de la rénovation cadastrale,

(Avis 16-02)